



Association Sportive des Golfs de Lacanau

ARDILOUSE

ASGL

MEJANNE

www.asgolflacanau.org

BAGANAIS

REGLEMENT 2019 CHAMPIONNAT D'HIVER DE MATCH-PLAY

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les joueurs et joueuses:

-Etre adhérent de l'ASGL (Clubs : Golf International de Lacanau- Golf de la Mejanne et Golf du Baganais .

-Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaire de la licence FFG et à jour du certificat médical de non contre indication à la pratique du golf.

-Posséder un certificat médical pour prétendre pouvoir utiliser une voiturette.

-Acquitter un Droit de Jeu-définitif pour toute l'épreuve- de 10 € lors de l'inscription.(7 € pour les jeunes <17 ans)

2- FORMULE DE JEU

A /Match-play individuel en Net (3/4 du handicap rendu)

Les perdants du Premier tour restent qualifiés pour un tableau «consolante»

Tous les index > à 25 à < à 54 sont ramenés à 24.

Un seul tableau mixte par série HOMMES et DAMES : 1ère et 2ème Série.

1ère Série : 0 à 15 : départs blancs (Hommes) et bleus (Dames)

2ème Série : 15,1 à 24 :départs jaunes (Hommes) et rouge(Dames)

B / Match Play en double formule 4 balles meilleure balle

Deux Tableaux Hommes et Dames 1 ère et 2 ème Série : départs jaunes hommes et départs rouges dames.

L'handicap de chaque joueur est déterminé par rapport au joueur le mieux classé (joueur de référence) des deux équipes qui lui ne reçoit aucun coup rendu.

Les trois autres joueurs reçoivent un nombre de coup rendus égal au 3/4 de la différence entre leur handicap et celui du joueur de référence.

Le trou est gagné par l'équipe du joueur qui fait le meilleur score en net.

3- DEROULEMENT DES RENCONTRES

Toutes les rencontres se déroulent sur le parcours de l'Ardilouse

a- Les rendez vous sont pris de gré à gré par les joueurs(ses);

b- Lors de l'inscription à l'accueil de l'Ardilouse -Tel 05 56 03 92 98-

chaque participant (e)communiquera son numéro de téléphone portable ainsi que son mail.

c- Pour tout match programmé, le joueur qui ne se présentera pas sera considéré comme perdant de la rencontre.

Afin d'éviter ce cas de figure le superviseur relancera par téléphone,mail ou SMS les joueurs à J-5 de l'échéance du TOUR (voir tableau ci-dessous.)

d- A l'issue de la rencontre les joueurs(ses) communiqueront à l'accueil le nom du vainqueur et en informeront par SMS le Superviseur - 06 19 95 23 07- Bernard GOMBEAU

e- En cas d'égalité au 18e trou les joueurs rejouent un ou plusieurs trous en «mort subite» et en brut (sans points rendus)

4- CALENDRIER des RENCONTRES

Dates butoir : Affichées au Golf de L'Ardilouse:

Le respect des dates limites de fin de Tour est impératif.

Toutefois les rencontres peuvent se dérouler avant les périodes prédéfinies et au gré à gré entre les joueuses ou joueurs si l'avancement du Tableau le permet.

Le tableau d'avancement du Championnat sera mis à jour et affiché à partir du 18 janvier 2019 au Club de l'Ardilouse.

Il sera en outre consultable en permanence sur le site de l'ASGL:

asgolflacanau.org

Les Finalistes des deux séries seront déclarés «Champions(nes)» du Championnat d'hiver de Match-Play lors de la Remise des Prix du Championnat des Clubs qui se déroulera au Club House du Golf International de Lacanau le 15 Avril 2019

5- SUPERVISION DE L'EPREUVE : seul interlocuteur en cas de demande de précisions sur le règlement.

Le Superviseur de l'Epreuve est :
Bernard GOMBEAU -06 19 95 23 07-

Comité de l'Epreuve :

Il est composé de tous les membres de la Commission Sportive :Jean Paul ROUMAT Président ,Ludovic JULIENNE: Vice Président et Capitaine des Equipes Première et Mid Am, Anne THOUZET Capitaine des Equipes Seniors et Mid Am Dames,Patrick FRADIN Capitaine des Equipes Seniors Hommes

Fait à LACANAU le 15 Janvier 2019
Jean Paul ROUMAT
Président de la Commission Sportive